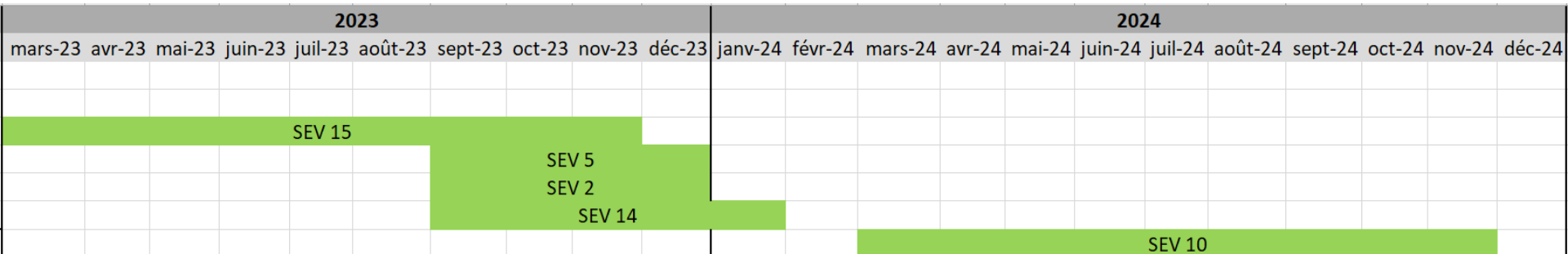


# PLANNING PRÉVISIONNEL



- SEV 15 : Finalisation des travaux pour mise en service au 1<sup>er</sup> avril 2024
- SEV 5 : début des travaux en septembre 2023, en fonction de la décision du Tribunal administratif de Poitiers
- SEV 2 : début des travaux en septembre 2023, en fonction de la décision du Tribunal administratif de Poitiers
- SEV 14 : début des travaux septembre 2023
- SEV 10 : début des travaux prévisionnels, en fonction de la décision du Tribunal administratif de Poitiers et du Financement des fouilles archéologiques

# ETAT «ZÉRO» DE LA BIODIVERSITÉ



## Financement de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Deux-Sèvres

Réflexion stratégique, Etablissement de la grille d'évaluation et Etat Zéro de 6 réserves : 83 100 € HT



Financement du Département des Deux-Sèvres

Réflexion stratégique, Etablissement de la grille d'évaluation et Etat Zéro de SEV 17 : 9 400 €



Financement de la Région Nouvelle Aquitaine

Réflexion stratégique, Etablissement de la grille d'évaluation et Etat Zéro de 4 réserves : 20 000 €

## Contractualisation entre la COOPERATIVE DE L'EAU et MM. SEROT-BONARDOT (écologue et hydrogéologue) en mars 2022

- Réflexion stratégique méthodologique (mars-avril 2023)
- Discussions et mutualisation avec les acteurs du territoire et élaboration de la grille d'évaluation : 1<sup>er</sup> comité de pilotage (avril-mai 2023)
- Recueil et analyse bibliographique sur les espèces et habitats indicateurs de l'état de santé d'un territoire (mai 2023)
- Etat « zéro » de SEV 17 (mai à septembre 2023)

## Planning prévisionnel de la mise en œuvre des états « zéro » de la Tranche 1

